

Municipalité de Leclercville



8013, Marie-Victorin
Leclercville (Québec) G0S 2K0
Tél : 819 292-2331
administration@munleclercville.qc.ca
www.munleclercville.qc.ca

AVIS PUBLIC

DÉROGATION MINEURE

L'AVIS PUBLIC est par la présente donnée, conformément l'article 145.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, par la soussignée, directrice générale de la susdite Municipalité, que lors de la séance ordinaire du Conseil municipal, qui se tiendra le 5 juin 2023, à 19 h30, au Centre communautaire (8055, route Marie-Victorin, Leclercville), le Conseil statuera sur la demande de dérogation mineure visant 8030, route Marie-Victorin (lot 6 082 753) visant à :

- Permettre une largeur de lot moins grande que celle prévu à l'article 4.2.1 du r.2019-152 portant les lignes avant du lot à 12,58m et 9,21m au lieu de 14.5m. Une demande de dérogation de 1.92m et de 5,29m est demandée afin de permettre la division du lot 6 082 753 en deux lots distincts.

Tout intéressé désirant s'exprimer pourra se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande.

Donné à Leclercville, ce 23^e jour de mai 2023

Sylvie Lemay
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, SYLVIE LEMAY directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Leclercville, certifie sous mon serment d'office que l'avis ci-dessus a été affiché entre 9h et 17h le 23^e jour de mai 2023 sur le site internet de la municipalité.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 23 mai 2023.

SYLVIE LEMAY
Directrice générale et greffière-trésorière